

Article publié dans la rubrique "Opinions" du journal Le Temps du 28 novembre 2008, à la suite de la 48^e Conférence internationale de l'éducation (CIE) tenue à Genève.

L'éducation pour inclure et non pour exclure

Par Charles Beer

Charles Beer, conseiller d'Etat chargé de l'Instruction publique à Genève, place l'égalité des chances au centre des priorités, à l'instar de la centaine de ministres de l'Éducation réunis dans la ville.

Notre planète est traversée par une crise économique et financière sans précédent, son climat et son environnement se dégradent, les solidarités entre les hommes et les femmes s'effritent, se décomposent. La redistribution des richesses n'est pas à l'ordre du jour. L'avenir inquiète. C'est pourquoi la place et le rôle de l'éducation n'ont sans doute jamais été aussi prioritaires et urgents. Or il faut choisir entre l'éducation inclusive et celle qui exclu.

La 48^e Conférence internationale de l'éducation (CIE), la plus importante réunion ministérielle dans le domaine, s'est tenue à Genève du 25 au 28 novembre. Ses participants ont travaillé activement pour établir le cadre dans lequel devra s'inscrire l'éducation en gardant à l'esprit les enjeux majeurs et planétaires. La venue d'une centaine de ministres de l'éducation et la présence à Genève de plusieurs dizaines d'enseignants et d'experts, assurant la représentation de 153 nations, témoignent de ces enjeux, de cette urgence et de cette priorité. Ces travaux s'inscrivent dans la poursuite de l'objectif ambitieux de l'Unesco de réaliser l'éducation pour tous d'ici 2015. La Conférence aura permis de réaffirmer, ni plus ni moins, que l'éducation est essentielle à la réalisation de tous les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Guidée par le thème de l'éducation pour l'inclusion, la voie de l'avenir, la CIE a pris un tournant: en choisissant de rompre avec les pratiques de mise à l'écart des enfants handicapés, migrants ou marqués par la précarité, la Conférence a consacré une nouvelle approche de l'éducation. Une politique éducative qui accepte d'intégrer les différences et les besoins des enfants et des adolescents.

Une telle approche exige une action résolument politique en faveur de l'élaboration d'un cadre de compétence. L'égalité des chances devient enfin une priorité mondiale. Les valeurs qui accompagnent l'éducation inclusive font ainsi désormais l'objet d'un très large consensus au niveau international. L'OCDE, qui organise les enquêtes internationales PISA permettant une comparaison des systèmes éducatifs et des recherches très utiles à leur compréhension, préconise les mêmes orientations.

L'école en Suisse s'est engagée dans cette voie en entamant son processus d'harmonisation. L'élaboration d'un accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée permet d'intensifier concrètement la collaboration des cantons et, grâce à lui, la Suisse abordera désormais chaque enfant à besoins spéciaux d'abord comme un élève.

Dans le canton de Genève, la mise en place des mesures qui traduisent la volonté de répondre aux objectifs de l'éducation inclusive mobilise les différents acteurs du système éducatif.

La sélection précoce des élèves est au centre des débats qui portent sur l'initiative 134. Le consensus politique qui s'est construit contre cette initiative montre le refus de séparer, de confiner pratiquement, les élèves dès leur sortie de l'école primaire, de les répartir très jeunes dans de multiples filières. Le contreprojet qui lui est opposé - défendu par la quasi-

unanimité des partis et des parlementaires, par les partenaires sociaux - renforcera la dimension inclusive du système genevois.

L'éducation inclusive a déjà ouvert de nombreuses perspectives. Ainsi les acteurs genevois de l'enseignement spécialisé, de l'éducation spécialisée, de l'animation socioculturelle et des services responsables du suivi sanitaire et social des enfants et adolescents en situation difficile travaillent aujourd'hui à une plus grande convergence de leur intervention et à une meilleure complémentarité.

Le programme intègre également le Réseau d'enseignement prioritaire, qui accorde aux établissements des quartiers défavorisés davantage de moyens pour mener à bien leur mission. Ces moyens scolaires supplémentaires s'insèrent dans une politique plus générale de soutien à ces régions du canton. Alors que les enquêtes PISA et celles du SRED confirment la corrélation entre réussite scolaire des enfants et conditions économiques et sociales de la famille, il est indispensable pour les collectivités publiques de s'engager plus fortement dans la lutte contre les inégalités.

Ce dimanche 30 novembre, plusieurs cantons alémaniques se prononceront par votation populaire sur la politique éducative. L'harmonisation scolaire est débattue à Zurich et dans trois autres cantons alors que le libre choix de l'école est posé à Bâle-Campagne. Genève devra attendre le mois de mai prochain pour voter sur le cycle d'orientation. Le débat sur l'école cristallise nos inquiétudes et chaque fois, à des degrés divers, il s'agit de choisir entre l'éducation inclusive et l'exclusion.

En 1929, Jean Piaget a pris les rênes du Bureau international de l'éducation. Nous fêterons bientôt le 60e anniversaire de cet événement. L'occasion pour Genève de se rappeler son histoire, le rôle qu'elle joue dans le monde de l'éducation. L'occasion de montrer qu'elle travaille encore de concert avec la communauté mondiale de l'éducation.